



Editorial

Chères administrées, Chers administrés,
 Une nouveauté pour cette rentrée scolaire : la municipalité a renforcé son engagement auprès des familles et des écoles en prenant à sa charge l'ensemble du petit matériel scolaire : stylos, gommes, crayons à papier, colle... afin que toutes et tous bénéficient des conditions optimales pour travailler. Ce geste s'ajoute bien sûr à la fourniture en papier, manuels et fichiers d'apprentissages. Nous souhaitons à tous, enfants et équipes pédagogiques, une année sereine et riche d'activités.

Aux côtés de l'école, les clubs et associations contribuent à l'épanouissement de nos jeunes filles et garçons. Nous avons près de 400 mineurs qui sont licenciés au sein du club de tennis et du club de football. Avec des résultats sportifs individuels et collectifs qui font la fierté de leurs encadrantes et encadrants, de leurs familles et de la commune.

Notre jeunesse est pleine de promesses et de prouesses et la municipalité est fière de compter une jeune citoyenne qui s'est distinguée dans son sport favori, le tennis.

Nous la félicitons en l'honorant de la médaille de la ville lors de la cérémonie du 11 novembre.

Et enfin, la municipalité s'engage à nouveau fortement au niveau éducatif au travers d'une programmation culturelle, d'actions et projets développés au sein de notre médiathèque, au service d'une ambition élevée pour nos jeunes. Je remercie l'ensemble des acteurs qui agissent pour et auprès de nos enfants et de nos jeunes pour leur réussite et leur épanouissement.

Vous souhaitant bonne lecture de ce bulletin.

Au nom du Conseil Municipal, je vous adresse mes sentiments dévoués.

Le Maire, Jean ROUX

Pugnac accueille

► Madame Elodie MALARTIC, hypnothérapeute installée au 231 rue de St Mame.

contact : 07 69 04 54 20 // malarticelodie@gmail.com

Conseil Municipal

ÉCOLES

Une rentrée scolaire en douceur avec des effectifs en baisse, tendance constatée également à l'échelle nationale.



85 enfants en maternelle, répartis en 4 classes :

- PS/MS avec **Madame LEDOULT**
- MS/MS avec **Madame LEFEVRE** (Directrice)
- PS/GS avec **Madame GRILLET**
- GS avec **Madame JOANNY** (en replacement de Madame JOUFFREAU)

147 enfants à l'école élémentaire, répartis en 6 classes :

- CP avec **Madame CHEVALLIER**
- CP/CE2 avec **Madame NYSSEN**
- CE1/CE2 avec **Madame GUEGUEN**
- CM1/CM2 avec **Monsieur AUFRÈRE** (Directeur)
- CM1/CM2 avec **Madame PERROIS**
- CM1/CM2 avec **Madame MASSIAS**

PERSONNEL

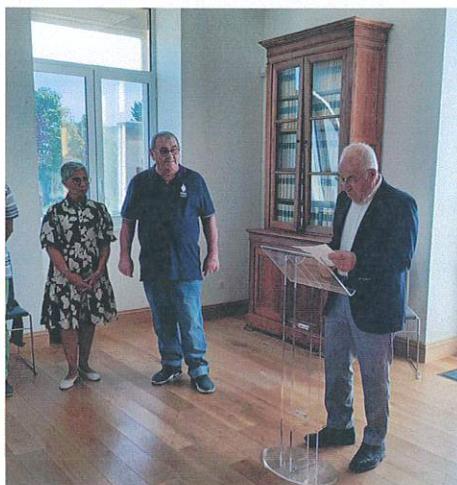
ADMISSION À LA RETRAITE

Samedi 6 septembre, lors d'un moment convivial, la municipalité a honoré deux agents longtemps à son service, en leur remettant la médaille du travail : Madame Béatrice MORENO, agent technique au service de restauration désormais remplacée par Madame Alice FAUCHER, et Monsieur Pascal CAMIADE, agent technique, remplacé par Monsieur Virgile COULOMBEL. Nous leur souhaitons le meilleur !

CRÉATIONS D'EMPLOIS

Un poste permanent de Responsable des Services Techniques a été créé au 1^{er} septembre pour 35h hebdomadaires. Ce poste a été confié à Monsieur Norbert GEFFROY, à qui nous souhaitons la bienvenue !

Par ailleurs afin de renforcer l'équipe durant la pause méridienne à l'école élémentaire, un poste d'adjoint territorial à temps non complet a été créé au 15 septembre pour un service de 12h hebdomadaires.



BONS/CADEAUX DE FIN D'ANNÉE

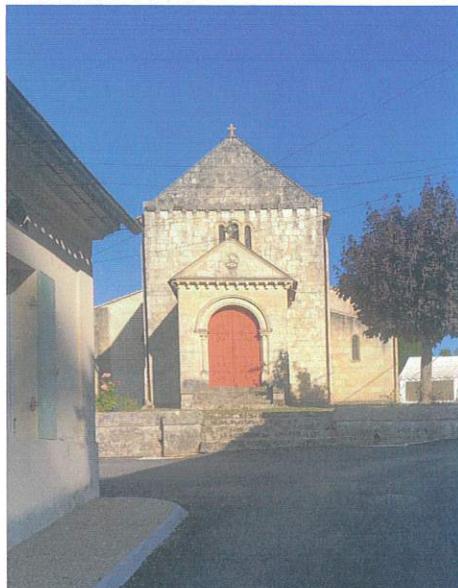
Pour la cinquième année consécutive, la municipalité a le plaisir de renouveler les bons cadeaux de fin d'année destinés à ses habitants de plus de 70 ans. Ces derniers seront distribués courant novembre.

TRAVAUX

VOIRIE

Conformément au budget alloué à la commission pour 2025, ont été réalisés les travaux suivants :

- ▶ Afin de mettre en valeur l'église de Lafosse, édifice du XII^e siècle classé "Monument Historique", l'ensemble de la voirie autour de l'église et devant l'ancienne école a été refait, jusqu'à la route départementale qui traverse le village. À Cassillac : la chaussée a été rééquilibrée devant les containers du SMICVAL afin d'éliminer de grandes flaques d'eau
- ▶ À Lassalle : la réfection du fossé et le busage ont été effectués.



SALLE DES FÊTES

Les travaux suivent leur cours ! Nous pouvons déjà observer la transformation de l'aspect extérieur du bâtiment (baies vitrées, espace jardin en façade, entrée côté rue de Saint Mamet). Le chantier se poursuit maintenant à l'intérieur du bâtiment, avec l'intervention des corps d'état secondaires (chauffage, électricité, plomberie...).

CIMETIÈRE DE LAFOSSE

Un nouveau cahier des charges est à l'étude en raison du coût du drainage envisagé ; une disposition des sépultures hors sol pourrait permettre de pallier le problème de l'eau présente dans le sol du cimetière...

ÉCLAIRAGE

À la demande des riverains du Fassier, un éclairage supplémentaire de deux candélabres solaires va être installé dans l'impasse de Grillet, afin de sécuriser l'accès à l'arrêt de bus le long de la RD 137.

DÉPARTS

Madame Florie-Anne NOIRET, naturopathe, demande la résiliation de son bail au 549 rue de l'Hôtel de Ville à compte du 31 janvier 2026.

Madame Fanny HIBON, sage-femme, informe la commune de son départ le 28 février 2026 et présente la résiliation de son bail au 539 rue de l'Hôtel de Ville.

Vie communale et intercommunale

INCIVILITÉS

Nous sommes obligés de signaler plusieurs événements regrettables survenus sur la commune.

Tout d'abord, l'aire naturelle du city stade aménagée pour le bonheur des familles et de leurs enfants a été endommagée.

Ensuite, des dégradations sur les réverbères nous ont contraints de laisser en fonctionnement l'éclairage nocturne, évitant ainsi de nouveaux dommages

Et enfin, malgré les enjeux écologiques liés au portage des déchets en borne que vous avez bien saisis, des individus continuent de déposer des encombrants au pied des bornes ou d'effectuer des dépôts sauvages. Nous rappelons que les sacs à utiliser ne doivent pas excéder une contenance de 60 litres, sinon ils ne passent pas dans les clapets. Pour autant, il ne convient pas de les laisser accrochés ni de les déposer au sol.

L'ensemble de ces actes entraîne des coûts humains et financiers importants.

C'est pourquoi, nous avons engagé des actions auprès de la Gendarmerie, du SDEEG (syndicat d'électricité) et du SMICVAL afin de prévenir ces actes et de poursuivre les contrevenants.

Nous agirons en justice autant que nécessaire.

Nous espérons que la sagesse, la solidarité et la sérénité retrouvent leur place dans notre village.

TARIFS SALLE DES FÊTES

Les tarifs d'occupation de la nouvelle salle des fêtes ont été revus comme suit.

Ils seront appliqués à compter du 1^{er} janvier 2026, pour une ouverture de la salle prévue au premier trimestre 2026.

	COMMUNE		
	Salle	Cuisine	Caution
Week-end	250 €	100 €	1000 €
1 jour ou soir hors week-end	50 €	30 €	1000 €
Forfait mariage week-end	200 €	100 €	1000 €
HORS COMMUNE			
Week-end	500 €	250 €	1000 €
1 jour ou soir hors week-end	250 €	100 €	1000 €
ASSOCIATION PUGNAC			
2 week-ends gratuits	200 €	100 €	1000 €

MÉDIATHÈQUE

C'est la rentrée littéraire. Près de **400 nouveaux romans** vont se bousculer dans vos librairies... et votre médiathèque n'est pas en reste. Retrouvez quelques-uns de ces titres dans les semaines à venir dont l'excellent Laurent Mauvignier avec « La maison vide », Emmanuel Carrère avec « Kolkhoze », Natacha Appanah « la nuit au cœur » et l'incontournable Michel Bussi avec « les ombres du monde ». Bonne rentrée, bonne lecture !

Les événements de ce trimestre à la médiathèque :

► **Courant octobre**, la médiathèque organise **une vente de livres à 1 €**. La date ne peut être communiquée à ce jour. Suivez l'actualité sur Facebook et le site de la médiathèque.

► **Vendredi 3 octobre** à partir de 19h30, soirée jeux de société organisée par **À l'assaut !**

► **Samedi 18 octobre** à 20h, Valentine Cohen de la Cie Mata Malam, présente « Lâcher de poètes et chants du monde »

► **Samedi 13 décembre** à 10h30, à l'occasion de « Livres en Citadelle », le mangaka **Loui** sera présent pour dédicacer son manga « Redflower »

CE QUI S'EST PASSÉ AVANT CE BULLETIN

WET SIDE STORY

Le **7 septembre**, nous avons accueilli la Cie **chanic** qui nous a éblouissés de sa bonne humeur sur la place de la mairie. Une soixantaine de spectateurs de tous âges ont apprécié cette petite bulle de bonheur.

Le **23 septembre**, Maxime Garcia et Claire Audhuy ont présenté « Ce chemin qui n'a pas de nom » devant un public conquis !



CALENDRIER DES FUTURES MANIFESTATIONS

Cette année exceptionnellement en raison des travaux de notre salle des fêtes, la municipalité de Lansac met la sienne à notre disposition pour **2 événements majeurs**, le salon de l'artisanat et le salon du chocolat. Grand merci à nos voisins !

► **Salon de l'artisanat** les 25 et 26 octobre : organisé par l'association du jumelage. Ce salon réunira 25 artisans

► **Salon du chocolat** samedi 6 et dimanche 7 décembre : rendez-vous incontournable, cette **15^{ème} édition** aura donc lieu à la salle des fêtes de Lansac. **14 artisans chocolatiers** seront présents dans l'atmosphère chaleureuse que nous aimons tant.

PERMANENCE DU SERVICE SOCIAL

► Mme COUPAUD, Adjointe aux Affaires Sociales, assure une permanence en mairie **le vendredi de 10 h à 11 h**.

Mmes TRILLES, GARDERON, MARTIN et MOREAU sont membres de cette commission.

Prendre rendez-vous au secrétariat.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Nous souhaitons la bienvenue à :

Luke, Benoit, Samael, Gabriel, Victoria, Rafael, Amalya, Agathe, Esma, Élouan, Clarisse, Ambre, Milann, Azélie.

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

DÉCÈS :

► Jacques Louis DUNON le 21/07/2025 à BLAYE

À cette famille endeuillée, nous présentons nos sincères condoléances.

RAMASSAGE FERRAILLE

Jeudi 18 décembre 2025

RÈGLEMENTATION DES FEUX

STRICTEMENT INTERDIT

RECENSEMENT, JDC ET SERVICE NATIONAL

Les jeunes garçons et filles de 16 ans doivent se faire inscrire à la mairie de leur domicile, en présentant leur livret de famille et leur carte d'identité. Ils peuvent faire la démarche seuls ou se faire représenter par l'un de leurs parents.

Le recensement est obligatoire et permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la **Journée Défense et**

Citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat). L'attestation des services accomplis [ou état signalétique des services] est parfois réclamée par la caisse de retraite ou de sécurité sociale au jeune Français ayant effectué le service national ou militaire. **La journée défense et citoyenneté (JDC)** permet d'informer sur les droits et devoirs de citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions.

Cette journée doit être accomplie après le recensement militaire [ou "recensement citoyen"], entre le **16^{ème}** et le **25^{ème}** anniversaire.

Enfin, toute personne recensée est automatiquement inscrite sur les listes électorales.

Pour tout savoir sur le recensement militaire et les pièces justificatives à fournir : www.service-public.fr

LES BRUITS DE COMPORTEMENT ET NUISANCES SONORES :

Conformément à l'arrêté préfectoral du 8/03/1990, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que **tondeuses à gazon** à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de :

► **8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30**

► **le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h**

► **les dimanches et jours fériés de 10h à 12h**



Vie associative

YOGA POUR TOUS ET YOGA SUR CHAISE POUR SÉNIORS

Cette pratique maintient la force et la souplesse du dos et en réduit les douleurs. La méditation est un aspect essentiel du yoga qui améliore les fonctions cognitives, la mémoire...

Renseignements : **06 74 60 48 63**

Mme Sande ARNAUD

► **Lundi 10h/11h30** : séniors

► **Lundi soir et jeudi soir** : pour tous

TPS

Nouvelle saison et nouveau départ pour le Tennis Pugnac Sport ! L'automne est synonyme de retour à la compétition pour les TPS TEAMS.

L'an dernier 20 équipes (jeunes et adultes confondus) ont représenté le club Pugnacais sur les terrains de Gironde. Nul doute que cette année encore de nombreuses équipes porteront haut les couleurs de Pugnac, au vu des effectifs de la saison 2025/2026. Le TPS compte précisément à ce jour, 251 adhérentes et adhérents dont 146 jeunes mineurs et 105 adultes !

Après 3 titres sur les 3 dernières saisons, dont le dernier en date remporté par Cali SABATIER titrée Championne de Gironde 2025 dans la catégorie des 13/14 ans, le Tennis Pugnac Sport repart à la conquête de victoires en espérant à nouveau briller, notamment chez les jeunes.

GYMYJAZZ

Nouvelle année, nouveau départ !

Après le départ en retraite de Mme BOUWARD, l'association a le plaisir d'accueillir Clara, une toute nouvelle professeure de danse qui assurera les cours de modern-jazz pour adultes et enfants. Elle dispensera également un cours de ragga-dancehall, discipline qui a fait l'unanimité aux portes ouvertes où vous étiez nombreux. L'association a toujours à cœur de faire danser petits et grands avec ses divers cours : salsa, bachata, kizomba et rock pour les danses de couples ; éveil modern-jazz et ragga-dancehall pour les autres.

Plus de renseignements au **06 82 86 49 04**

GYMNASTIQUE

Venez développer vos capacités physiques (force, souplesse, renforcement musculaire) et vous exercer à des disciplines sportives inattendues ! Les cours ont lieu le mardi de 10h30 à 11h30 et se déroulent dans la bonne humeur, n'oubliez pas votre sourire !

Contact : Aurélien **06 30 91 24 88**

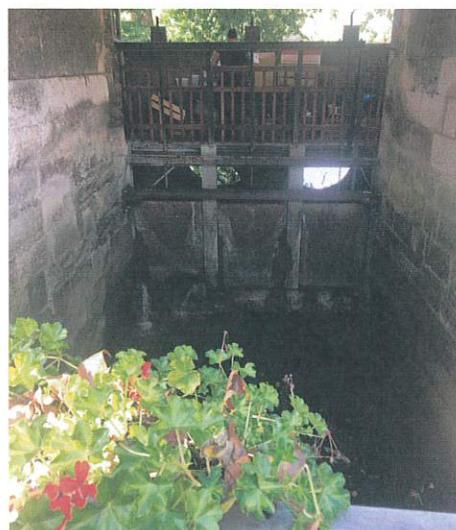
PUGN'ACT 2

La Cie a repris ses répétitions le mercredi soir de 19h30 à 21h30 au Centre Culturel et de temps à autre à la salle des fêtes de Cézac que Madame la Maire a la gentillesse de mettre à notre disposition. Un nouveau spectacle est en préparation pour la fin de l'année. C'est avec plaisir que nous accueillerons toute personne intéressée à nous rejoindre.

Contact : Josiane Delmas **06 33 58 31 64** et Dominique Descamps (le soir) **06 22 05 01 95**

COMITÉ DE JUMELAGE

Le week-end du 27/28 septembre, les Pugnacais ont reçu une vingtaine de Cantaliens de Saint-Mamet pour quelques visites locales : Guîtres et son petit train touristique qui mène à Marcenais, au moulin de Charlot, où a été pris le repas de midi dans un beau cadre champêtre, puis l'église abbatiale de Guîtres. En soirée, une manifestation festive a rassemblé les participants au château Les Rocques autour d'un buffet et d'un karaoké.



LA COMPAGNIE DU BRIGADIER

La troupe est lancée dans la préparation d'une nouvelle pièce D'Yvon Tabouret « On ne veut pas d'hommes dans la maison ». La première représentation aura lieu à la salle des fêtes de Lansac en février 2026.

ANIM@PUGNAC : « ENSEMBLE POUR ANIMER NOTRE VILLAGE »

Notre association, qui compte à ce jour 18 adhérents, continue d'animer la vie locale, notamment à travers l'organisation de la Fête Locale.

L'édition 2025 a été un beau succès malgré une météo capricieuse, avec un magnifique feu d'artifice et de nombreux moments de convivialité.

Nous remercions chaleureusement les participants, les bénévoles, les professionnels, les associations partenaires (gymyjazz, comité de jumelage, à l'assaut, Foksabouge, la rétine mobile Gabaye, à l'amistés, pétanque), ainsi que la municipalité et les agents communaux pour leur aide et leur soutien.

Nous regrettons les dégradations survenues au city stade en amont de la fête et rappelons l'appel à la vigilance de chacun pour préserver notre cadre de vie.

L'assemblée générale s'est tenue le 20 septembre. Nous restons en recherche de bénévoles afin de poursuivre nos actions d'animation à Pugnac. La main d'œuvre reste un défi constant pour organiser des événements de qualité !

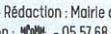
À très bientôt pour partager de nouveaux moments joyeux.

Contact : animapugnac@gmail.com



LES ARTICLES DE LA PROCHAINE PARUTION
DEVONT ÊTRE REMIS EN MAIRIE PAR
LES ÉCOLES ET LES ASSOCIATIONS
POUR LE 01/12/2025

Pugnac Infos est le magazine de la Ville de Pugnac
558 rue de l'Hôtel de Ville - 33710 Pugnac
Tél. : 05 57 68 80 31
E-mail : mairie@pugnac.fr

Directeur de la publication : Jean ROUX - Rédaction : Mairie de Pugnac
Conception graphique et impression :  - 05 57 68 47 77

Tirage : 1300 exemplaires

Crédit photos : Photothèque Mairie Pugnac - Adobe Stock - Claude CLIN.

